

CICA Propreté des rues

11 mars 2019

Constat : Nos rues, avenues, parcs, espaces verts et endroits retirés, sont parfois souillés ou partiellement nettoyés. Certes les incivilités sont nombreuses et persistent, mais il nous semble aussi constater un manque de régularité des interventions pour les entretenir (toujours un manque de moyens humains **et** d'équipements performants adaptés: type machine glouton, laveuses) ?

J'ai envoyé le 18 février 2019, un message sans retour à ce jour, aux responsables concernés (que nous avons rencontré le 5 juillet 2018), pour leur signaler **qu'il n'y avait pas d'amélioration notable constatée, dans nos quartiers!**

Nous déplorons cet état de fait et avons le sentiment, à la fois de répéter les mêmes choses (depuis le CICA de mars 2016) et d'une absence de prises en compte de nos propositions !

Propositions concrètes :

- **Mettre à la disposition du personnel de nettoyage de la Métropole sur notre quartier, en plus des chariots + pinces + balais, des équipements plus conséquents** (voir les exemples photos n°1). Une laveuse de voirie qui passe à toute vitesse dans les rues ne permet évidemment pas un nettoyage des trottoirs. Des moyens type glouton, laveuses, laveuses hautes pressions existent mais ils sont utilisés sur la Presqu'île, Saint-Jean, les Berges du Rhône... Lieux semblent-ils plus prestigieux que notre quartier ?

- **Mettre en place une collecte régulière des encombrants** (une fois tous les deux mois) avec un échéancier largement diffusé, au niveau de l'arrondissement. Ce qui permettrait de régler les problèmes de dépôts sauvages (Photos n°2). L'argument financier ne peut être un frein puisque la TEOM collectée par la Métropole est largement excédentaire¹ !

En effet, la question des encombrants restent non solutionnée sur la ville de Lyon. Les collectes « type Ecosystème » (un des organismes en charge de la REP des Equipements Electriques et Electroniques) sont épisodiques dans notre quartier² (que fait-on en février et avril 2019 : on va dans un autre quartier avec sa voiture ? Quid de la pollution automobile qui est générée?) et répondent que partiellement à la demande. Cela ne donne pas une solution pérenne. La résultante est la présence de dépôts sauvages qu'il faut signaler sur le site « GRECO »³. **Cette démarche est fastidieuse** et entraîne une perte de temps pour les habitants. Un signalement par les agents de la voirie serait plus rapide.

¹ <https://www.lyoncapitale.fr/politique/teom-la-mission-d-information-creee-lundi-par-le-grand-lyon/> et <https://www.lyoncapitale.fr/politique/teom-en-2019-l-etat-ne-payera-plus-pour-le-grand-lyon/>

² <https://www.grandlyon.com/services/points-de-collecte-des-equipements-electriques-et-electroniques.html>

³ <https://www.grandlyon.com/pratique/demande-proprete.html>

- **Remettre en place les panneaux interdisant les dépôts sauvages sous peine d'amende** (il reste les massifs en béton + les poteaux mais plus les panneaux d'information (photo n°3 : Rue Baraban).

Traiter ces derniers rapidement, sans attendre les réclamations des habitants!

- **Mettre en place un tri avec valorisation du contenu des corbeilles grises de propreté, qu'ils s'agissent de celles que l'on retrouve sur la voirie (9 000⁴) ou dans les parcs et jardins (environ 4 000)**. L'incinération des déchets produit bien de l'énergie thermique qui permet de chauffer des logements, ce qui est louable, mais elle produit également des polluants, ceux-ci n'étant pas totalement éliminés lors des traitements des fumées avant leur rejet à l'atmosphère.

Un tri des poubelles permettrait de réduire le volume des déchets à incinérer et récupérer le verre, le carton, l'aluminium et les plastiques.

- **S'assurer que les différents chantiers de la Part-Dieu ou du quartier ne dégradent pas la propreté des rues** (Photo n°4 et 5)

Photos n° 1 :

Exemples de véhicules type laveuses, laveuses hautes pressions



Exemple de trottoirs dans le quartier que le matériel (type balai + pince) ne peut nettoyer : Rue baraban/Rue Paul Bert)



Déjections de pigeons

⁴ <https://www.grandlyon.com/pratique/faq-dechets-proprete.html>



Photos n°2 (Rue Charial, Rue Etienne Richerand et Rue Baraban)



Photos n°3 (Rue Baraban)



Photos n°4 (Rue Antoine Charial devant le chantier de la CARSAT)



Sachet pour casque anti-bruit présent dans les espaces verts + nombreux films plastiques.

Photos n°5 (Angle Rue Baraban/ Rue Paul Bert)

